

INTRODUCTION

Monsieur le président, il y a trois ans, j'ai présenté le premier Budget de la Quatorzième Assemblée législative. J'ai alors parlé de l'optimisme et de l'excitation qui régnaient aux T.N.-O. à la veille d'un nouvel essor économique. Dans le document Vers de meilleurs lendemains, les députés de la Quatorzième Assemblée ont présenté leur vision d'une économie solide et bien vivante aux Territoires du Nord-Ouest, de familles et de communautés en bonne santé, de résidents autonomes et bien éduqués, faisant leur part pour améliorer leur qualité de vie.

Ce premier Budget avançait deux principales stratégies pour nous aider à atteindre nos buts : établir des partenariats avec d'autres gouvernements et faire des investissements importants dans nos gens, notre infrastructure et notre avenir.

Ce Budget est le dernier de la Quatorzième Assemblée. L'Assemblée peut prendre du recul et regarder les réalisations accomplies. Nous pouvons regarder en arrière et constater l'énorme progrès accompli pour faire de notre vision une réalité.

Nos stratégies n'ont pas changé. Les décisions que nous prenons maintenant et notre capacité à travailler avec nos partenaires du Nord détermineront si la croissance économique que nous connaissons signifie un avenir prometteur pour tous les résidents des Territoires du Nord-Ouest ou au contraire, des possibilités gaspillées et un développement non durable.

L'une de ces importantes décisions concerne la façon d'équilibrer les nombreuses demandes qui s'exercent sur les ressources financières du gouvernement. Notre gouvernement a adopté une stratégie de dépenses prudentes en matière d'investissements de toute première importance, même si cela signifiait la possibilité d'entraîner un déficit. Nous avons eu la chance de bénéficier d'importants revenus uniques, en 2000-2001 et en 2001-2002. Cependant, ces revenus uniques n'ont pas réglé notre problème financier fondamental. Les besoins créés par une économie en pleine expansion font en sorte que nos dépenses croissent plus vite que nos revenus. Cette question fondamentale doit être réglée si nous voulons réaliser notre vision.

Comme notre premier ministre, l'honorable Stephen Kakfwi, l'a dit dans son discours aux résidents des Territoires du Nord-Ouest en janvier, les prochaines années seront cruciales. Nos décisions auront d'importantes répercussions sur notre avenir. Nous devons oeuvrer ensemble si nous voulons réussir à nous acquitter des tâches essentielles qui nous attendent.

Nous devons faire le point, en tant que Quatorzième Assemblée. Qu'avons-nous réalisé? Que voulons-nous réaliser d'ici la fin de notre mandat? Que pouvons-nous faire pour préparer le terrain afin de permettre à la Quinzième Assemblée de relever les défis qu'elle aura à affronter, particulièrement les défis d'ordre financier?

FAIRE LE POINT

L'économie

Monsieur le président, notre économie est en plein essor. Notre produit intérieur brut réel, soit la mesure de notre économie, a connu une croissance de 19 pour cent en 2001. Même si nous prévoyons que la croissance économique tombe à 1,4 et à 1 pour cent pour 2002 et 2003 respectivement, nous nous attendons à ce que les exportations, et particulièrement celle des diamants, augmentent rapidement vers la fin de 2004. En fait, le ralentissement économique actuel reflète le fait que la construction de la deuxième mine de diamant des Territoires du Nord-Ouest est maintenant terminée et que, par conséquent, les investissements d'entreprises vont baisser. La preuve d'une économie saine et solide aux Territoires du Nord-Ouest repose sur le fait qu'on ne s'attend pas à ce que le produit intérieur brut réel connaisse un déclin, une fois cette construction de 1,3 milliard de dollars terminée, mais qu'au contraire, il continuera de croître.

Nous voyons des exemples d'essor économique partout aux Territoires du Nord-Ouest. L'exploitation du gaz naturel dans la région de Fort Liard est plus active qu'elle ne l'a jamais été depuis deux ans. Même si l'exploration a diminué temporairement dans le delta du Mackenzie, des analystes industriels attribuent ce ralentissement aux compagnies pétrolières et gazières qui reportent l'exploration jusqu'à ce qu'on ait trouvé un moyen de transporter leur produit jusque sur les marchés du sud. On s'attend à ce qu'un pipeline dans la vallée du Mackenzie soit construit bientôt; c'est pourquoi le Mackenzie Valley Producers Group continue de travailler à la phase de définition du projet.

La construction de logements est en pleine expansion dans certaines communautés. On ne s'attend pas à ce que cette construction résidentielle connaisse un ralentissement prochain. Une autre preuve d'une économie robuste est le fait que le taux moyen d'emploi dans l'ensemble des Territoires du Nord-Ouest était de 71 pour cent en 2002, soit le plus élevé au Canada une fois de plus. Le taux de chômage pour 2002 était de 6,5 pour cent, soit le quatrième plus bas de tous les territoires et provinces. Les dépenses de consommation continuent de

croître. Le commerce de détail était de 17 pour cent plus élevé au cours des neufs premiers mois de 2002 qu'au cours de la même période l'année dernière. L'information préliminaire démontre que le tourisme a vraiment augmenté par rapport à 2001, ce qui apporte des millions de dollars aux Territoires du Nord-Ouest. Notre industrie touristique est sur le point de prendre de l'expansion, expansion qui sera alimentée par un mélange d'entrepreneuriat et des merveilles naturelles des Territoires du Nord-Ouest.

Dans l'ensemble, l'exploitation des ressources, particulièrement dans l'industrie du diamant, du gaz naturel et du tourisme, crée un boom économique. Nous nous attendons à ce que notre économie continue à croître; notre avenir économique s'annonce prometteur.

Monsieur le président, la Quatorzième Assemblée législative laissera en place une fondation solide, comportant une économie énergique, sur laquelle nous pouvons nous baser pour améliorer la qualité de vie de tous les résidents des Territoires du Nord-Ouest. Nous avons établi cette fondation en équilibrant nos priorités économiques, environnementales, sociales, politiques et culturelles. C'est ainsi que dès 2003-2004, nous investirons 150 millions de dollars de plus pour les dépenses courantes des programmes sociaux et communautaires et 22 millions de dollars de plus dans les projets courants de développement économique, ce qui constitue une augmentation par rapport au début de notre mandat.

Bâtir à partir de possibilités économiques

La fondation que nous établissons comporte une solide base économique dans chaque région des Territoires du Nord-Ouest. Nous avons entrepris un ensemble de projets interdépendants pour nous assurer un développement économique qui respecte l'environnement, qui réponde aux besoins des résidents du Nord et qui veille à ce que les septentrionaux puissent bénéficier de ce développement. Au début de la Quatorzième Assemblée législative, l'Économic Strategy Panel a publié son rapport, Common Ground. Les recommandations de ce rapport continuent à nous servir de guide. Dans la même année, nous avons publié la Stratégie sur l'exploitation des ressources non renouvelables, laquelle complète le travail de Common Ground et constitue une composante de base primordiale pour réaliser notre vision.

Nous avons fait des investissements pour développer les capacités d'affaires des organismes autochtones, dans l'évaluation environnementale et la préparation pour l'exploitation du gaz naturel et la construction d'un pipeline. Nous avons rédigé une Stratégie des zones protégées, avons publié un document de discussion sur l'énergie et avons participé à des programmes environnementaux et socioéconomiques avec les compagnies de diamant. Tous ces projets ont été entrepris pour assurer une exploitation responsable des ressources non renouvelables.

Avec nos partenaires autochtones en région, nous avons entamé des discussions et faisons des recherches additionnelles sur une possibilité d'un développement hydroélectrique de nos rivières. L'hydroélectricité peut fournir à nos communautés, aux mines, aux installations de pompage du pipeline une source énergétique qui ne nuit pas à l'environnement et que nous pouvons exporter. Cependant, il faut effectuer une recherche plus exhaustive pour déterminer si nos ressources hydroélectriques peuvent être exploitées d'une façon efficace en termes de coûts et acceptable en matière d'environnement.

À ce jour, nous avons investi 60 millions de dollars dans la construction de routes, et des activités de resurfaçage dans le cadre de notre stratégie en matière de transports. Nous avons investi dans d'autres immobilisations nécessaires à l'exploitation des ressources et continuerons de le faire.

Nous avons baissé les impôts sur les revenus des sociétés pour encourager l'investissement aux Territoires du Nord-Ouest.

Investir dans nos gens

Nos investissements dans le développement économique sont importants car ils amélioreront la qualité de vie de nos résidents. Les possibilités accrues d'emplois ont entraîné une diminution de l'aide sociale. En effet, les versements d'aide sociale continuent de diminuer et ce, de façon constante depuis 1999. En fait, l'an dernier, nous avons pu réinvestir un montant de 1,5 million de dollars provenant des économies de ce programme pour en améliorer les avantages.

Nous avons changé le régime fiscal, passant d'un régime de taxe cumulée à un régime d'impôt frappant le revenu imposable. Ce changement nous a donné la flexibilité d'augmenter les crédits d'impôts des particuliers, ce que nous avons fait en 2002. En 2001, nous avons augmenté le crédit d'impôt pour le coût de la vie; en 2002, nous avons ajouté un crédit d'impôt minimum pour accorder un allègement financier aux personnes à bas revenus. Nous avons également été en mesure d'accorder un allègement fiscal aux personnes âgées et aux personnes handicapées, en augmentant les montants de crédits d'impôts pour l'âge et les handicaps. De telles mesures ont permis des allègements récurrents d'impôts de 10 millions de dollars pour les résidents des Territoires du Nord-Ouest et nous ont aidé à demeurer concurrentiels avec les régimes fiscaux des provinces.

Nous avons entrepris le développement de l'Agenda social et avons répondu positivement aux dix recommandations produites dans le document provisoire *Social Agenda: A Draft for the People of the NWT*. Nous avons démontré notre engagement face aux principes de tolérance, de dignité et de respect, en adoptant la *Loi sur les droits de la personne*, en octobre dernier.

Monsieur le président, nous avons répondu aux besoins en matière de soins de santé de nos résidents. Nous avons augmenté notre investissement annuel dans la

santé de 40 millions entre 1999-2000 et 2002-2003 . En décembre dernier, l'honorable Michael Miltenberger, ministre de la Santé et des Services sociaux, a annoncé un investissement supplémentaire de 8,3 millions de dollars dans le système de santé et des services sociaux; ce financement servira à créer 42 nouveaux postes d'infirmiers, d'infirmières et de médecins.

Nous avons augmenté les dépenses en éducation de 46 millions de dollars, de 1999-2000 à 2002-2003, ce qui nous a permis de réduire le ratio enseignant/élèves, d'améliorer certains programmes et d'entreprendre des programmes importants dans le développement de la petite enfance et la stratégie en matière d'alphabétisation aux T.N.-O.

Le programme Maximiser l'emploi dans le Nord a été mis sur pied en automne 2001. Depuis lors, un montant de 15 millions de dollars a été investi dans ce programme, pour que les septentrionaux aient la formation voulue pour profiter des possibilités d'emplois. Ce programme s'avère une réussite. Par exemple, 40 des 47 diplômés ont été placés dans le cadre du programme de stage pour les diplômés du Nord et 75 pour cent des diplômés ayant participé au programme de transition pour les diplômés du Nord continuent de travailler aux Territoires du Nord-Ouest à ce jour.

Établir de solides partenariats

Avec nos partenaires autochtones, nous avons effectué d'immenses progrès pour mettre sur pied un système politique et constitutionnel qui réponde aux besoins de tous les résidents des Territoires du Nord-Ouest et qui reconnaisse le droit inhérent à l'autonomie gouvernementale. Dans ce but, nous appuyons le processus du forum intergouvernemental. Au cours des deux dernières années, nous avons accordé 1,8 million de dollars au Sommet autochtone, pour participer à ce processus; dans ce Budget, nous renouvelons notre engagement en accordant un montant de 1,2 million de dollars.

Nous avons atteint de nouvelles étapes en négociant des ententes territoriales; nous avons conclu des ententes concernant les ressources et l'autonomie gouvernementale. En 2002, l'Accord des Tlicho sur la revendication territoriale et l'autonomie gouvernementale a été paraphé et rendue publique pour étude et commentaires. Peu après, les Premières Nations du Deh Cho et d'Akaiicho ont conclu avec succès des ententes sur les délimitations territoriales et les chevauchements avec le Dogrib Treaty 11 Council. Les Tlicho espèrent signer un accord définitif en août 2003. Avec le règlement de la question des délimitations et de chevauchement, le territoire d'Akaiicho a commencé ses négociations pour en arriver à une entente de principe.

La Première Nation du Deh Cho est sur le point de conclure une entente avec le gouvernement du Canada sur des mesures provisoires concernant l'inaliénabilité des terres et une entente provisoire concernant l'exploitation des ressources. La

conclusion de ces ententes devrait entraîner une entente de principe. Enfin, la Nation métisse des Territoires du Nord-Ouest et des représentants des gouvernements fédéral et territorial ont signé une entente de mesures provisoires l'été dernier. Les négociations sur une entente de principe sont présentement en cours.

Nous avons vu d'importants progrès à d'autres tables de négociations d'autonomie gouvernementale. Le Gwich'in Tribal Council, l'Inuvialuit Regional Corporation et les gouvernements fédéral et territorial ont approuvé la signature de l'entente de principe d'autonomie gouvernementale de la région de Beaufort-Delta; les négociations pour en arriver à une entente définitive sont en cours. Nous prévoyons que les négociateurs à la table de négociation de Déline chercheront bientôt une approbation pour parapher une entente de principe sur l'autonomie gouvernementale.

Nous travaillons également à encourager plus de partenariats de gouvernement à gouvernement. Le mois dernier, l'honorable Jim Antoine, ministre des Ressources, de la Faune et du Développement économique, a signé une entente avec le Gwich'in Tribal Council pour fixer l'objectif d'accorder, au cours des cinq prochaines années, cinquante pour cent de la valeur des contrats gouvernementaux dans la région visée par le règlement des Gwich'in à des entreprises gwich'in. L'entente renforce notre engagement à travailler en partenariat avec d'autres gouvernements et constitue une étape importante dans le développement des capacités des entreprises autochtones.

Renforcer nos cultures

Monsieur le président, la diversité et la vitalité culturelles des Territoires du Nord-Ouest font partie de notre force. Les cultures, le patrimoine et les langues contribuent à définir notre identité. Nous apportons notre appui et rendons hommage à nos traditions, nos diverses cultures, nos langues et nos gens. Depuis l'an dernier, nous avons investi 900 000 \$ de plus par année pour préserver nos langues autochtones, ce qui porte notre aide annuelle totale à presque 8 millions de dollars. Nous sommes la première et seule administration canadienne à avoir déclaré jour férié la Journée nationale des Autochtones.

Des défis financiers à relever

Monsieur le président, ces investissements ont établi la fondation sur laquelle la Quinzième Assemblée peut continuer à bâtir. Notre gouvernement faisait face à d'importants déficits, quand nous avons débuté notre mandat. Malgré tout, nous avons fait d'importants investissements dans nos gens et notre économie, sans pour autant empirer notre situation financière. En fait, le prochain gouvernement sera en meilleure position grâce aux réalisations de la Quatorzième Assemblée. Le nouveau gouvernement n'aura pas à affronter la nécessité de remplacer

d'énormes immobilisations, comme l'hôpital d'Inuvik ou le centre correctionnel du Slave Nord. Depuis notre dernier budget, nous avons réglé les plaintes en matière d'équité salariale et les réclamations provenant d'étudiants victimes de mauvais traitements. Ces règlements, en plus de répondre de façon respectueuse aux attentes des résidents et des employés, libéreront les prochains gouvernements de ce fardeau financier. Les pressions pour traiter des questions urgentes en matière d'habitation pour les personnes âgées ont diminué, avec la construction de 64 nouvelles unités de logement pour les personnes âgées, partout aux T.N.-O. En plus, depuis l'été dernier, il ne reste que 50 kilomètres pour terminer la reconstruction de la route 3.

EXAMEN ET APERÇU EN MATIÈRE DE FINANCES

Monsieur le président, c'est avec une grande frustration que je dois rapporter que l'incroyable croissance économique des Territoires du Nord-Ouest ne se reflète pas dans les finances de ce gouvernement. Les dépenses augmentent plus rapidement que les revenus et nos ressources financières ne suffisent pas pour faire tous les investissements dans nos gens et notre infrastructure, investissements que les députés avaient jugé nécessaires pour appuyer notre vision.

Résultats de la fin de l'exercice de 2001-2002

À cette époque de l'année, l'an dernier, nous jouissions d'un gros paiement unique provenant des impôts sur les sociétés; notre situation financière à court terme était en santé. Nous avons terminé l'exercice de 2001-2002 avec un excédent d'exploitation de 120 millions de dollars.

Cet excédent sera utilisé pour financer le déficit d'exploitation prévu pour le présent exercice, soit celui de 2002-2003.

Mise à jour sur l'exercice de 2002-2003

En février dernier, j'avais prévu un déficit d'exploitation de 12 millions de dollars pour l'exercice de 2002-2003. Cependant, la réduction importante des revenus et l'augmentation des dépenses prévues nous ont amenés à modifier nos estimations en matière de déficit d'exploitation pour l'exercice en cours et à établir notre déficit à 106 millions de dollars.

Les revenus ont diminué de 82 millions de dollars, par rapport aux prévisions budgétaires de l'an dernier. Une croissance de la population moins élevée que prévue et un effort fiscal accru de la part des gouvernements provinciaux et locaux ont entraîné une diminution de la subvention provenant du Canada dans le cadre de l'entente de financement préétablie.

Aperçu pour 2003-2004

L'exercice qui s'en vient, soit celui de 2003-2004, continuera de voir des revenus qui seront moindres que nos besoins prévus en matière de dépenses. On prévoit des revenus de 854 millions de dollars, soit une augmentation de 10 % par rapport à ceux de cette année.

On s'attend à ce que les dépenses augmentent de 5,7 pour cent et passent à 931 millions de dollars, ce qui entraînera un déficit d'exploitation estimé à 77 millions de dollars. De plus, notre investissement en immobilisations totalisera 74 millions, montant inférieur aux 143 millions de dollars de l'exercice précédent. Ensemble, nos besoins en matière d'exploitation et d'immobilisations entraîneront un déficit de trésorerie prévu de 85 millions de dollars, au 31 mars 2004, incluant la dette de la Société d'énergie des T.N.-O. et celle de la Société d'habitation des T.N.-O., et portera à 214 millions de dollars notre dette totale, au 31 mars 2004, soit dans notre limite d'emprunt de 300 millions de dollars imposée par le fédéral. Notre marge d'emprunt se limitera alors à 86 millions de dollars.

Nos prévisions en matière de revenus sont très reliées aux facteurs utilisés pour calculer la subvention, en particulier les prévisions démographiques. Comme les députés le savent, nous croyons que le recensement de 2001 a sous-estimé de façon importante notre population. Statistique Canada mène présentement des études de sous-dénombrement et publiera les chiffres définitifs réajustés en septembre prochain. Ces chiffres seront utilisés pour calculer notre droit en matière de subvention. Les revenus prévus pour 2003-2004 reflètent notre estimation en se fondant sur ces chiffres définitifs de recensement. Le Bureau de la statistique des T.N.-O. a mené sa propre enquête sur la population, l'automne dernier. Les résultats préliminaires suggèrent que notre estimation démographique concorde avec la réalité. Cependant, si le dénombrement officiel définitif diffère d'un point par rapport à nos estimations, les ajustements de la subvention changeront nos revenus au cours des trois prochaines années d'environ 50 millions de dollars.

La subvention dépend également des efforts de notre gouvernement pour augmenter ses revenus par rapport à ceux des provinces. Nous avons vu une grande augmentation du facteur d'effort fiscal, en 2002, ce qui a entraîné une diminution de la subvention. La grande valeur de nos revenus d'impôts, par rapport aux niveaux historiques, a entraîné des oscillations en raison des changements de nos efforts fiscaux qui sont devenus plus importants. Nos prévisions en matière de revenus pourraient changer de façon importante si ce facteur change.

Aperçu à moyen terme

Monsieur le président, en présumant que nos prévisions en matière de revenus se concrétisent, et qu'aucune autre mesure ne fera changer les choses au cours des deux prochaines années, le déficit projeté pour 2004-2005 serait de 85 millions de

dollars. De toute évidence, nos revenus ne suffisent pas à maintenir le niveau actuel de dépenses. Le Budget de l'an dernier avait prévu qu'à partir de 2004-2005, notre emprunt serait près de notre limite, soit 300 millions de dollars. Les prévisions actuelles suggèrent que le gouvernement pourrait excéder sa limite d'emprunt de 70 millions de dollars, à la fin de l'exercice 2004-2005. Nous admettons qu'il faut réagir afin de réduire le déficit projeté par le biais d'un contrôle des dépenses et en ciblant des mesures productrices de revenus. Cependant, nous devons être clair. En tout dernier recours, la santé financière de notre gouvernement dépend de l'investissement du fédéral et d'un partage équitable des revenus provenant des ressources.

Stratégie budgétaire

Malgré la situation financière, nous n'abandonnons pas notre stratégie budgétaire d'ensemble. Nous équilibrerons notre capacité de générer des revenus avec les besoins en matière de dépenses; nous continuerons de faire les investissements nécessaires pour atteindre nos objectifs économiques et sociaux. Nous appuyons cet engagement sur deux principales hypothèses : tout d'abord, que le développement économique continuera et ensuite, que les gouvernements du Nord obtiendront la dévolution de l'administration des ressources non renouvelables ainsi qu'un arrangement équitable en matière de partage des revenus.

Nous n'utilisons pas ces hypothèses pour reporter la gestion de ce qui s'avère une situation financière ne pouvant pas durer. Par contre, c'est maintenant que la chance de développer notre économie s'offre à nous. Nous n'allons pas la rater à cause de notre situation financière. Nous devons investir. Loin de ralentir, l'exploitation des ressources va croissant. Les résidents des Territoires du Nord-Ouest ont un besoin urgent d'une éducation et de formation plus poussées pour pouvoir profiter de ces possibilités économiques. Il est de plus en plus difficile de recruter et de maintenir du personnel en poste, car les économies du sud demeurent fortes et le manque d'employés dans certaines professions libérales empire à l'échelle nationale.

La solution à notre situation financière nécessitera des gestes prudents et bien étudiés, pour ne pas compromettre nos objectifs à long terme ni le mieux-être de nos résidents. À la longue, nous avons l'intention d'équilibrer le budget et de ne pas ignorer notre limite d'emprunt, tout en continuant de faire les investissements nécessaires.

Nous prenons certaines mesures en matière de revenus et de dépenses qui nous aideront à redresser la situation financière à court terme. Pour ce qui est du long terme, il est de toute première importance que nous examinions la question des revenus. Étant donné que la part du lion des recettes fiscales provenant de l'exploitation des ressources revient au gouvernement fédéral, nous sommes découragés par la réticence de ce dernier à prendre ses responsabilités pour

participer davantage au développement des Territoires du Nord-Ouest. Nous sommes désappointés du manque de réponse de la part du gouvernement fédéral face aux possibilités qui s'offrent aux Territoires du Nord-Ouest qui pourraient bénéficier à l'ensemble du Canada. Par exemple, la proposition de notre gouvernement *Corridors au Canada* demandait un investissement de 133 millions de dollars du programme stratégique d'infrastructures routières pour les corridors de transport des Territoires du Nord-Ouest. Malgré qu'on nous ait dit que notre proposition était la meilleure parmi toutes celles soumises par un gouvernement provincial ou territorial, le gouvernement fédéral s'est engagé à ne nous verser que 20 millions de dollars.

Notre difficulté à répondre à nos besoins en matière d'infrastructure menace la capacité des Territoires du Nord-Ouest à se préparer pour l'exploitation. Il est de toute première importance que le gouvernement fédéral participe aux nombreux développements à grande échelle; l'aide du fédéral est particulièrement importante si la construction d'un pipeline dans la vallée du Mackenzie doit profiter aux gens du Nord.

Le partenariat avec le gouvernement fédéral et l'aide de ce dernier ne se manifestent pas aussi vite ni aussi complètement que la situation l'exige et sans ça, bien des occasions se perdront.

De même, nos accords fiscaux actuels avec le gouvernement fédéral, particulièrement en ce qui concerne l'entente de financement préétablie, ne sont pas appropriés, en cette période de développement économique rapide. Pourquoi? Parce qu'ils ne tiennent pas compte de la pression financière exercée sur le gouvernement en raison des demandes suscitées par le boom économique provenant de l'exploitation des ressources. Nous traitons les questions concernant nos accords fiscaux avec Finances Canada à tous les niveaux. Nous avons également exprimé clairement que le gouvernement fédéral perdra bien des occasions de profiter de l'exploitation des ressources aux Territoires du Nord-Ouest s'il continue à insister pour que les trois territoires soient traités exactement de la même manière. De toute évidence, chaque territoire présente des besoins et des possibilités de développement économique différents et le gouvernement fédéral doit adapter ses accords fiscaux de façon à reconnaître de telles différences.

Je suis très content de signaler que le Sommet autochtone et le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest ont commencé leurs négociations avec le gouvernement fédéral pour le transfert et la dévolution de certains pouvoirs et responsabilités semblables à ceux des provinces en ce qui concerne les terres et ressources des Territoires du Nord-Ouest. Si les négociations réussissent, cela accordera le contrôle des ressources aux gens des T.N.-O. Cela comportera le transfert de revenus provenant des ressources, ce qui est primordial pour que les T.N.-O. deviennent moins dépendants du Canada pour le financement de ses programmes et services. La dévolution signifie que les résidents des Territoires du Nord-Ouest

peuvent prendre d'importantes décisions concernant l'exploitation de leurs ressources.

La dévolution ne règlera pas tous les problèmes financiers auxquels les gouvernements des Territoires du Nord-Ouest font face présentement, et continueront à affronter, particulièrement à mesure que nous progressons dans les négociations de nouveaux arrangements en matière de gouvernance. Cependant, la dévolution nous fournira d'importants outils et responsabilités qui nous permettront de prendre des décisions concernant l'utilisation et l'exploitation de nos ressources naturelles. Cela constituera une étape importante vers l'autonomie et notre objectif de faire des Territoires du Nord-Ouest un éventuel territoire « riche ».

Nos besoins en matière de dépenses augmentent également dans des domaines qui ne sont pas directement reliés à l'économie, en particulier dans celui des soins de santé. Nos dépenses en matière de soins de santé ont augmenté d'environ 14 millions de dollars par année, depuis 1999-2000. C'est pourquoi nous avons été encouragés par les recommandations de la Commission Romanow d'une participation accrue du fédéral dans le financement des soins de santé. Nous avons été particulièrement encouragés par la mention dans le rapport de la Commission des problèmes du financement par habitant dans les administrations à faible population.

Les Territoires du Nord-Ouest, avec le Nunavut et le Yukon, ont les coûts de soins de santé par habitant les plus élevés au Canada. La fourniture des soins de santé à 33 petites communautés isolées, éparpillées sur de vastes distances, est très coûteuse. Ce fait n'est pas reflété dans le Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux ou TCSPS.

Monsieur le président, la semaine dernière, le premier ministre Kakfwi a rencontré ses homologues fédéral, provinciaux et territoriaux, pour discuter des améliorations à apporter au régime de soins de santé canadien. Le premier ministre a offert aux provinces et territoires un total de 12 milliards de dollars, pour les trois prochaines années, en vertu du TCSPS, comme contributions pour l'augmentation des coûts des soins de santé.

Cet argent devrait être distribué aux provinces et territoires proportionnellement au nombre d'habitants, ce qui n'assurera aux Territoires du Nord-Ouest qu'une moyenne de 5,2 millions par année, au cours des trois prochaines années, soit l'équivalent d'une semaine et demie de notre budget annuel pour les services de santé et les services sociaux. De toute évidence, ce montant est inadéquat pour régler les besoins des Territoires du Nord-Ouest en matière de santé; le premier ministre des T.N.-O., de concert avec ses collègues du Yukon et du Nunavut, n'a pas accepté une telle offre.

Les premiers ministres provinciaux ont convenu que la formule de financement proportionnelle au nombre d'habitants ne convient pas pour le Nord et ont exprimé leur appui à un fond de soins de santé pour le Nord. Le premier ministre du

Canada a également reconnu cet état de fait, à la Chambre des communes la semaine dernière et je cite : « Bien sûr que le financement proportionnel au nombre d'habitants n'est pas satisfaisant pour les gouvernements territoriaux. »

Le premier ministre du Canada a suggéré de régler les problèmes du Nord lors de discussions entre le gouvernement fédéral et les trois gouvernements territoriaux, et nous espérons que les quatre gouvernements résoudront bien vite le problème pour le bien de tous les résidents des trois territoires.

Même si nous réalisons que le gouvernement ne recevra pas de nouveaux revenus substantiels dans un proche avenir, nous ne croyons pas prudent de changer notre stratégie budgétaire de base. Cependant, nous devons ralentir l'investissement de capitaux et nous devons modérer nos dépenses pour maintenir la dette d'ensemble à des niveaux gérables. Dans notre planification pour l'avenir, il est essentiel d'examiner de près comment nous allons continuer d'acquitter les fonctions du gouvernement des T.N.-O. Pour ce faire, nous devons maintenir les programmes et services au public, en partenariat avec les gouvernements autochtones et autres gouvernements du Nord. Néanmoins, tous les résidents des T.N.-O. doivent reconnaître que nous devons faire des choix difficiles.

Pour nous préparer à affronter les défis qui nous attendent, nous avons établi, en octobre dernier, un examen des activités des ministères et un projet de planification de transition. En opération au cours du présent exercice et au cours des exercices à venir, le projet examine les opérations actuelles de notre gouvernement et identifiera des options à court et à long terme en matière d'opérations gouvernementales, que les législateurs devront étudier. De plus, le projet coordonnera le développement de mesures de restriction des coûts qui nous aideront à assurer que nous pouvons, à long terme, fonctionner avec les ressources financières que nous avons. Notre but est de veiller à ce que le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest soit organisé de la façon la plus efficace possible.

Bref, monsieur le président, nous sommes bien conscient des défis financiers que devra affronter la Quinzième Assemblée pour la simple raison que ce sont les mêmes que la Quatorzième Assemblée a dû affronter. La différence est que la Quinzième Assemblée sera libérée de certaines dettes et profitera de certains investissements qui rapporteront sous forme d'un environnement plus propice au développement économique. À long terme, nous croyons que la Quinzième Assemblée, et celles qui suivront, pourront reconnaître les améliorations au mieux-être des résidents et des communautés des T.N.-O. qui tirent leur origine des projets et investissements mis en place par cette Assemblée. J'aimerais maintenant passer aux projets et investissements proposés dans ce Budget.

Se servir de nos réalisations pour bâtir

Agenda social

Il est essentiel d'améliorer les conditions sociales pour réaliser le rêve d'une meilleure qualité de vie pour tous les septentrionaux. Tous les résidents doivent travailler ensemble pour renforcer nos communautés; chaque résident doit être responsable de ses actions pour améliorer sa santé.

En octobre dernier, nous avons déposé le document *Faire notre part : réponse du GTNO à l'Agenda social*. Dans ce document, nous soulignons un certain nombre de mesures qui pourraient être prises dans le cadre du mandat de ce gouvernement pour atteindre les objectifs du groupe de travail sur l'agenda social et effectuer des changements positifs en ce qui concerne les conditions sociales dans le Nord. Depuis lors, le travail est en cours pour atteindre nos objectifs respectifs. À ce jour, nous avons vraiment progressé et réalisé ce qui suit :

- ◆ la mise en oeuvre du financement pluriannuel pour un certain nombre de programmes de contributions aux communautés;
- ◆ l'élaboration de paramètres pour des projets-pilotes qui devraient débiter au cours du prochain exercice dans sept communautés des T.N.-O.;
- ◆ le développement d'une « perspective sociale » devant être appliquée à tout nouveau programme, politique et développement législatif;
- ◆ la distribution à tous les ménages des Territoires du Nord-Ouest d'une brochure sur la façon de bien prendre soin de soi;
- ◆ une stratégie visant une vie saine.

Nous avons hâte de travailler en plus étroite collaboration avec nos partenaires autochtones gouvernementaux et non gouvernementaux, au cours de l'année qui vient, pour améliorer les conditions sociales de tous nos résidents.

Habitudes de vie saines

Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest encourage des habitudes de vie saines. C'est pourquoi notre gouvernement examine la possibilité de passer une loi pour interdire de fumer dans les lieux publics et les lieux de travail afin de réduire le taux élevé de tabagisme aux Territoires du Nord-Ouest. Dans le but de réduire la consommation des produits du tabac, j'augmenterai la taxe sur les produits du tabac, à partir du 1^{er} avril 2003. J'estime que cela devrait se chiffrer à une augmentation de 6,80 \$ de la cartouche de cigarettes, et de 4,4 ¢ par 200 grammes de tabac. On s'attend à ce que cela génère 2,5 millions de dollars de revenus supplémentaires pour financer les dépenses courantes du gouvernement.

On s'attend à ce que cette mesure incite les fumeurs à cesser de fumer, réduisant ainsi le taux de tabagisme, particulièrement chez les jeunes.

L'abus d'alcool et la conduite en état d'ébriété ont suscité trop d'affliction et de souffrance chez les septentrionaux en raison d'accidents stupides qui auraient pu être évités. Pour ceux qui n'ont pas encore compris, de nouvelles lois plus sévères renforceront le message que l'alcool et la conduite automobile ne vont pas de pair.

Le gouvernement a l'intention d'apporter de nouvelles modifications à la *Loi sur les véhicules automobiles* qui renforceront nos efforts d'enrayer la conduite avec facultés affaiblies aux Territoires du Nord-Ouest. Avec des nouvelles conditions comme la suspension administrative et un programme de réadaptation, les modifications apportées mettront nos lois concernant la conduite avec facultés affaiblies au même niveau que les lois plus strictes adoptées un peu partout dans le sud du Canada depuis quelques années.

Nos statistiques démontrent qu'il existe une augmentation importante de l'abus d'alcool et des crimes qui s'y rattachent dans certaines communautés en raison du boom économique. Nous savons que ces excès de consommation d'alcool sont nuisibles aux gens, aux familles et aux communautés. Dans le but de réduire la consommation d'alcool, nous majorerons la marge du coût de revient des boissons alcoolisées vendues aux Territoires du Nord-Ouest de 10 pour cent, à partir du 1^{er} avril 2003. La marge du prix de revient ainsi augmentée fera grimper les prix d'environ 7 pour cent pour les spiritueux, de 3,6 pour cent pour la bière et de 5 pour cent pour le vin. Ce projet générera également environ 1 million de dollars de nouveaux revenus pour le gouvernement.

Notre gouvernement reconnaît la nécessité de se pencher sur les graves questions de la santé mentale et des toxicomanies, lesquelles sont à l'origine même de bon nombre de problèmes sociaux et de santé dans nos communautés. Ce Budget comprend un investissement de 1,4 million de dollars pour mettre en oeuvre un plan d'action sur quatre ans afin d'apporter des améliorations en matière de prévention, de traitements et d'aide postpénale. Le financement pour 2003-2004 prévoit l'embauche de travailleurs en santé mentale et de personnes chargées de la formation clinique, la formation des travailleurs en prévention et un financement accru pour les maisons d'hébergement.

Soins de santé

Nous sommes tous conscients des pressions exercées sur les ressources humaines et financières de notre système de santé et de services sociaux. Le gouvernement s'est engagé à s'occuper d'un tel état de fait afin d'avoir un système stable pouvant offrir des services au besoin. Des progrès considérables ont été accomplis au cours des derniers mois pour soulager ces pressions.

Ce Budget comprend un montant de 26 millions de dollars supplémentaires pour les programmes de santé et de services sociaux par rapport au Budget du dernier exercice, ce qui porte le budget total du ministère à 226 millions de dollars, pour l'exercice de 2003-2004. Les coûts accrus, principalement dans les dépenses de soins de santé, bénéficieront de 14 millions du financement supplémentaire. Les 12 millions qui restent comprennent un montant de 8,3 millions de dollars pour le programme intérimaire de professionnels de la santé annoncé en décembre dernier, un montant de près de 1 million de dollars pour les projets-pilotes dans les communautés, un montant de 758 000 \$ pour le programme de recrutement et de maintien en poste et un montant de 258 000 \$ pour les coordonnateurs de télémédecine.

Éducation

Il y a trois ans, le gouvernement s'est engagé à réduire le ratio enseignant/élèves. L'honorable Jake Ootes, ministre de l'Éducation, de la Culture et de la Formation, poursuit cet engagement dans le présent Budget, ce qui ajoute un montant de 1,2 million de dollars pour des dépenses à cette fin. Nous avons accordé un montant supplémentaire de 1,9 million de dollars pour les inscriptions, les nouveaux programmes scolaires obligatoires et les coûts accrus des services d'utilité publique. Un montant additionnel de 2,9 millions de dollars est accordé aux conseils scolaires pour les coûts accrus et un montant de 474 000 \$ est prévu dans ce Budget pour accroître l'aide financière aux étudiants dans le but d'aider au programme de recrutement et de maintien en poste des infirmiers et infirmières. Ce budget comprend également 230 000 \$ pour mettre en oeuvre le plan d'action sur trois ans du développement de la petite enfance. Près de 8 millions de dollars seront ajoutés au budget du ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation pour respecter l'engagement du gouvernement face à l'éducation. Ces augmentations portent à 210 millions de dollars le budget total du ministère pour 2003-2004.

Développement communautaire

Le Budget comprend également de nouveaux projets conçus spécifiquement pour aider nos petites communautés.

Je suis heureux d'annoncer que le ministère des Affaires municipales et communautaires recevra un financement annuel de 1 million de dollars pour établir un programme afin d'épandre un revêtement de surface sur les rues principales des communautés n'ayant pas de pouvoir d'imposition. La question de la poussière sur les rues de gravier constitue un problème de santé dans plusieurs communautés. Le fait de paver les rues principales permettra de contrôler efficacement la poussière sur les rues les plus fréquentées. En plus du pavage des rues, les communautés recevront également des ressources pour se procurer de l'équipement spécialisé afin d'entretenir les nouvelles surfaces routières.

Tant l'Agenda social que le rapport d'étape du Comité spécial mixte sur les affaires des communautés n'ayant pas pouvoir d'imposition ont identifié la nécessité de ressources accrues pour les petites communautés afin de leur permettre de répondre aux besoins des jeunes et pour faire face à certains problèmes sociaux. En réponse aux recommandations du Comité spécial, l'honorable Vince Steen, ministre des Affaires municipales et communautaires, aura un fonds de 1 million de dollars disponible pour les projets parrainés par les communautés. Le programme aidera financièrement les gouvernements dans les communautés n'ayant pas de pouvoir d'imposition ou les organismes sans but lucratif appuyés par la communauté pour fournir des programmes et services dans les domaines concernant des habitudes de vie saines, la sécurité et la vie active.

Nous avons entendu que pour appuyer la santé et le mieux-être communautaires, le gouvernement ne doit pas perdre de vue la nécessité d'installations communautaires de loisirs. Même si notre budget est limité, je suis heureux d'annoncer que ce Budget comprend du financement pour terminer la construction de la patinoire extérieure à Colville Lake et de la piste de curling à Aklavik, pour remplacer la piscine hors terre à Fort Providence et construire un nouvel aréna à Lutselk'e.

Notre gouvernement a engagé un total de 53 millions de dollars pour appuyer le logement social et les programmes d'accession à la propriété et, y compris la part du fédéral, nous dépenserons plus de 100 millions de dollars pour faire face aux besoins de nos résidents en matière d'habitation. Par exemple, des résidents dans un certain nombre de petites communautés n'ont pas pu avoir accès au programme d'aide accrue au versement initial pour acheter de nouvelles maisons ou pour des projets de rénovation afin d'avoir accès à du financement bancaire. Cette question a entraîné, au cours des dernières années, un ralentissement du développement de l'habitation dans certaines communautés, par rapport à d'autres. L'honorable Roger Allen, ministre responsable de la Société d'habitation des T.N.-O., accordera un montant additionnel de 1,7 million de dollars en subventions et contributions, au cours de chacune des trois prochaines années, dans le cadre du programme de logement indépendant; le financement servira également tant à acquérir de nouveaux logements qu'à rénover des habitations existantes dans certaines communautés spécifiques.

L'économie

Notre vision de meilleurs lendemains dépend en grande partie de notre capacité à profiter des occasions offertes par le développement économique rapide.

Une gestion responsable des ressources des Territoires du Nord-Ouest nécessite un solide équilibre entre les avantages sociaux et économiques du développement et les objectifs à plus long terme de la protection de l'environnement et du développement économique.

Pour atteindre une croissance durable et l'équilibre voulu entre le développement économique et la protection durable de notre environnement, le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest doit souvent traiter de questions ayant des buts divergents. Les investissements et les dépenses présentés dans ce Budget reflètent nos meilleurs efforts pour atteindre l'équilibre prescrit dans *Common Ground*.

Le document *Common Ground* et la Stratégie en matière d'exploitation des ressources non renouvelables identifient la question d'infrastructure routière comme étant primordiale. Ce Budget ajoutera davantage d'argent aux investissements déjà faits en ce domaine.

En mai dernier, nous avons soumis le projet *Corridors au Canada* pour obtenir du financement du gouvernement fédéral par le biais de son programme stratégique d'infrastructures routières. Au cours des derniers mois, le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et nos partenaires du secteur privé ont fait du lobbying auprès du gouvernement fédéral afin d'obtenir ce que nous considérons comme notre juste part du programme d'infrastructures routières. Même si cela est loin de répondre aux demandes d'investissements proposés dans le cadre du projet *Corridors au Canada*, le gouvernement fédéral s'est engagé à investir 20 millions de dollars dans de nouveaux projets d'infrastructures routières au cours des quatre prochaines années. Ce Budget reflète l'investissement proposé pour ce financement. En 2003-2004, si nous en arrivons à une entente avec le gouvernement fédéral, un montant de 4,3 millions de dollars provenant du fédéral sera dépensé pour le Dempster Highway, les ponts de la route d'hiver de la route du Mackenzie et le corridor routier de la province géologique de Slave.

Le projet *Corridors au Canada* demeure un plan sensé, raisonnable et viable pour la construction d'une nouvelle infrastructure routière aux Territoires du Nord-Ouest, essentiel au développement plus poussé de nos ressources qui constituent la base même de notre économie. Nous continuerons à démontrer que le développement des Territoires du Nord-Ouest contribue substantiellement à la croissance de l'économie nationale canadienne.

Le partenariat prometteur entre le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le Deh Cho Bridge Corporation Ltd. pour la construction d'un pont sur le fleuve Mackenzie, à Fort Providence, est un excellent exemple de notre stratégie d'œuvrer en partenariat dans le but de créer un territoire prospère pour tous les résidents.

En novembre dernier, le gouvernement et la Fort Providence Combined Council Alliance ont signé un mémorandum d'intention précisant les étapes réglementaires, techniques, financières et juridiques que les parties doivent prendre pour conclure une entente de plein accord et liant les parties en ce qui concerne la construction du pont. Nous nous attendons à ce que cette entente soit conclue au cours du deuxième ou du troisième trimestre de cette année et que la construction débute peu après la signature de cette entente. L'idée de pouvoir se déplacer en tout

temps et de pouvoir traverser le Mackenzie est depuis des années le rêve de bien des personnes vivant sur la rive nord du fleuve. Cela peut devenir une réalité beaucoup plus tôt que nous l'aurions tous imaginé. Je suis heureux de rapporter que les choses progressent. Cependant, il reste encore bien des choses à faire. Il y a un montant de 250 000 \$ dans ce Budget pour le projet de pont sur le Deh Cho. Je présenterai un projet de loi au cours de cette session pour faire de ce partenariat une réalité.

Ce gouvernement travaillera à s'assurer que les entreprises et les travailleurs des Territoires du Nord-Ouest bénéficient du développement de nos réserves de gaz naturel et de la construction d'un pipeline dans la vallée du Mackenzie.

Ce Budget comprend plus de 1 million de dollars pour appuyer le projet de développement de la vallée du Mackenzie. Ce financement sera accordé à des projets comme la formation en entrepreneuriat dans les communautés et la formation en cours d'emploi, le perfectionnement des ressources humaines autochtones, la mobilité des travailleurs et la promotion d'une valeur secondaire ajoutée aux industries gazières et pétrolières et du développement des capacités au sein des communautés autochtones.

Monsieur le président, un élément primordial dans l'équilibre que nous recherchons entre le développement économique et la préservation de notre patrimoine naturel et culturel est l'amélioration de l'économie traditionnelle, ce qui inclut la prise d'animaux à fourrure, les arts, l'artisanat et le tourisme culturel. Les composantes de l'économie traditionnelle sont particulièrement appropriées aux petites communautés. On avait insisté sur une telle priorité dans Common Ground de même que dans la stratégie sur les zones protégées des Territoires du Nord-Ouest.

Aux Territoires du Nord-Ouest, les trappeurs voient des prix plus élevés pour leurs fourrures. Pour profiter pleinement de ces conditions du marché, le ministère des Ressources, de la Faune et du Développement économique a annoncé l'expansion du programme du prix des fourrures, pour inclure toutes les espèces. D'autres améliorations pour assurer aux trappeurs une meilleure sécurité du revenu seront annoncées au printemps.

L'environnement

Monsieur le président, ce gouvernement s'est engagé à protéger l'environnement pour les générations à venir. Pendant le reste de notre mandat à cette Assemblée, nous veillerons à ce que les programmes reflètent l'important équilibre entre la gestion de l'environnement et l'exploitation des ressources.

Le gouvernement appuie clairement le Protocole de Kyoto et, au cours de la prochaine année, continuera de travailler avec les gouvernements fédéral, provinciaux, territoriaux et municipaux pour faire appliquer le Protocole. Nous

profiterons également d'autres possibilités de partenariat avec le gouvernement du Canada pour mettre en oeuvre de nouveaux programmes visant à contrôler nos émissions de gaz à effet de serre.

L'an dernier, nous avons investi plus de 150 000 \$ pour améliorer la surveillance de la qualité de l'air dans la vallée du Mackenzie et à Yellowknife. On est en train d'installer de nouvelles stations de surveillance de la qualité de l'air à Norman Wells et à Inuvik; les stations actuelles de Fort Liard et de Yellowknife sont en train d'être rénovées.

Les organismes et les gouvernements autochtones doivent avoir l'assurance que les incidences possibles du développement industriel sur la faune puissent être mesurées, gérées et atténuées.

Dans l'année qui vient, nous investirons 1 million de dollars pour aider à préserver les données biophysiques de base pour l'étude environnementale des activités d'exploration du pétrole et du gaz naturel et pour appuyer des programmes de surveillance efficaces après l'exploration.

Par le biais de l'étude biophysique de l'ouest des T.N.-O., le gouvernement des T.N.-O. continuera de travailler avec les communautés, les organismes autochtones, les conseils de gestion de la faune, l'industrie et les différents ministères fédéraux pour identifier ensemble et financer les études scientifiques et communautaires nécessaires.

Le gouvernement s'est également engagé à continuer à travailler en étroite collaboration avec l'industrie, les groupes autochtones, le gouvernement du Nunavut et le ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada pour veiller à ce qu'un programme efficace de surveillance soit mis en oeuvre dans la province géologique de Slave.

Monsieur le président, tout le monde a un rôle à jouer dans la conservation de l'énergie. La préservation de l'énergie ne fait pas que sauver de l'argent, elle contribue également à la protection de l'environnement. Cette année, nous accorderons un montant de 300 000 \$ aux ministères, municipalités et organismes sans but lucratif pour entreprendre des travaux d'améliorations de certains bâtiments pour économiser l'énergie.

Enfin, l'Arctic Energy Alliance a obtenu un contrat pour la prestation de messages de sensibilisation sur l'énergie, pour donner des conseils techniques et pour faire des vérifications du rendement énergétique de bâtiments pour le gouvernement, les écoles publiques et des entreprises du Nord. On s'attend à ce que cet investissement annuel de 280 000 \$ génère un montant supplémentaire de 295 000 \$ pour des programmes semblables provenant de Ressources naturelles Canada et du Secrétariat national des changements climatiques.

Le financement prévu dans ce budget, soit pour de nouveaux projets, ou pour des fonds supplémentaires à l'intention de programmes établis, servira à réaliser la vision du gouvernement de créer de meilleurs lendemains.

CONCLUSION

Monsieur le président, quand la Quatorzième Assemblée a débuté son mandat, nous faisons face à d'énormes défis financiers, semblables à ceux que nous affrontons aujourd'hui. La Quinzième Assemblée devra, comme nous l'avons fait, affronter la question de manque de revenus, de besoins croissants en matière de dépenses et de limites d'emprunt. Cependant, pendant notre mandat, nous avons progressé considérablement. La Quinzième Assemblée sera dans une position pour profiter des investissements substantiels effectués par le gouvernement actuel pour traiter de la question de l'exploitation des ressources et pour en faire la promotion, pour s'attaquer aux graves problèmes sociaux, pour faire progresser la question de la dévolution et du partage des revenus provenant des ressources et pour établir des partenariats constructifs avec les gouvernements autochtones.

L'avenir des Territoires du Nord-Ouest est prometteur. Nous sommes toujours sur la bonne voie. Nous avons d'énormes défis devant nous pour atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés. C'est en oeuvrant ensemble que nous allons y arriver.